

TOUTE L'ACTUALITÉ ET LES NOUVELLES PRATIQUES 2025

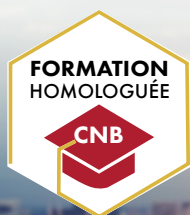
CONVENTIONS INTRA-GROUPE

**Maîtrisez les nouvelles pratiques 2025
pour négocier et rédiger vos
accords intra-groupe**

10 %

DE RÉDUCTION HT

POUR TOUTE INSCRIPTION
REÇUE AVANT LE 30/10/2025
(REDUCT10)



Une attestation vous sera remise
validant 7 heures de formation

www.efe.fr



Éligible au plan de développement des compétences



*Formation très intéressante,
axée sur la pratique*



*Formation à la fois solide sur les
éléments juridiques et très pratique*



*Très clair, bon panel de participants,
bonne qualité d'intervention. Bon rythme*

Conventions intra-groupe : maîtrisez toute l'actualité et les nouvelles pratiques 2025



En matière de conventions intra-groupe, les risques de requalification ne manquent pas. Que l'on songe à une **opération courante** requalifiée en convention réglementée, à des **garanties prises dans une filiale** qui engagent tout le groupe, à la **mise en jeu d'une garantie de passif** étendue au groupe, à la « **mise à disposition de salariés** » requalifiée en prêt de main d'œuvre illicite, ou encore à des **conventions d'intégration fiscale** requalifiées en subventions indirectes... De nombreux exemples de requalification de **conventions intra-groupe** peuvent engager la **responsabilité du groupe**, c'est pourquoi il est nécessaire de les encadrer au mieux.

En parallèle de ces risques, il est également indispensable de **maîtriser les nouvelles pratiques 2025** en matière de **conventions intra-groupe**, notamment la question de la **facturation des Management Fees intra-groupe**, la mise en place de **conventions d'assistance administrative**, ou encore l'identification des nouveaux pièges en matière de **conventions d'intégration fiscales** ou de **synergies financières intra-groupe**.

C'est pourquoi nous vous proposons la **conférence d'Actualité « Conventions intra-groupe »**, qui réunit **d'éminents praticiens pour maîtriser toutes les nouvelles pratiques 2025 dans les accords intra-groupe**.

Johanne COUTIER

Directeur Adjoint

Département Droit des Affaires - Fiscalité - Banque - Assurance



POUR QUI ?

- Directeurs juridiques
- Juristes d'entreprise
- Avocats, consultants, conseils
- Commissaires aux comptes, experts-comptables, comptables
- Directeurs financiers, contrôleurs de gestion et trésoriers

POURQUOI ?

- Maîtrisez toute l'actualité et les nouvelles pratiques 2025 qui impactent vos conventions intra-groupe
- Opération courante, garantie prise dans une filiale, mise en jeu d'une garantie de passif, « mise à disposition de salariés » : quels risques de requalification de vos conventions intra-groupe ?
- Management fees intra-groupe, conventions d'assistance administrative, prêts et avances intra-groupe, conventions d'intégrations fiscales : sur quels points devez-vous être vigilant suivant les nouvelles pratiques et décisions en la matière ?
- Un rendez-vous exceptionnel pour questionner vos conventions de trésorerie, d'assistance administrative ou de garantie au sein du groupe en bénéficiant de conseils de praticiens de haut niveau
- Mesurez l'impact du contrôle des commissaires aux comptes sur vos conventions

COMMENT ?

- Un contact direct et privilégié avec les avocats, commissaire aux comptes, praticiens reconnus en la matière qui animent la conférence
- Alternance d'exposés et de débats pour approfondir certains points
- Un support écrit est remis à chaque participant en début de conférence afin de disposer d'un outil de travail permanent
- Une conférence en hybride : en présentiel dans un grand hôtel du cœur de Paris ou en distanciel

LES ACQUIS

- Maîtrisez toute l'actualité légale et jurisprudentielle des accords intragroupe
- Bénéficiez des retours d'expériences



PROGRAMME | JEUDI 27 NOVEMBRE 2025

8h45 Accueil des participants

9h00 Conventions intra-groupe : comment les traiter ? Quelles nouvelles pratiques 2025 ?

- Quelle pertinence de ces conventions ?
- Quelle organisation de ces conventions avec les autres documents juridiques des groupes de sociétés ?
- Dans quelle mesure les conventions intra-groupe sont-elles des conventions réglementées ?
- Quels engagements visés ? Quelles personnes concernées ?
- Qu'est-ce qu'une opération « courante conclue à des conditions normales » ?
- Rémunération des dirigeants : quelles spécificités ? Quand constituent-elles des conventions réglementées ?
- Quelles procédures de contrôle ?
- Quelles conséquences du non-respect des procédures légales ?
- Conseils techniques et juridiques de rédaction



Benoît Gomel



Caroline Buyse

Avocats au Barreau des Hauts-de-Seine
CMS FRANCIS LEFEBVRE

10h00 Commissaires aux comptes : en pratique, comment utilisent-ils leur pouvoir de contrôle au sein des groupes ?

- Maîtrisez les spécificités de l'audit au sein des groupes ?
- Comment le contrôle des conventions réglementées est-il mis en œuvre ?
- Quelles sont les conséquences des analyses par le commissaire aux comptes ?
- Quelles nouveautés intégrer en matière de doctrine ?



Nicolas Aubrun

Associé - Commissaire aux comptes
et expert-comptable



Sahar Miled

Senior Manager Audit & Transaction services
ADVOLIS ORFIS

11h00 Café-Networking

11h15 Management Fees intra-groupe : comment les facturer en 2025 ?

- Comment répartir les prestations entre les différentes filiales ?
- Comment facturer les prestations ? Quelles méthodes ? Quels prix ? Quels taux de marge ?
- Comment faire la différence entre les rémunérations des mandataires sociaux et les Management Fees ?
- De quels documents disposer pour répondre en cas de contrôle fiscal ?
- Conventions d'assistance administrative : comment optimiser la centralisation des services ?
- Identifiez les accords facilitant la synergie : quels enjeux ?
 - Typologie des flux et paramètres
 - Assistance commerciale, marketing, ressources humaines, informatique, juridique... : pour quels services ?
- Comment mettre en place les conventions d'assistance administrative ? Quelles sont les conventions litigieuses ?
- Quelles contraintes juridiques à l'international ?
- Quel système de facturation adopter au sein d'un groupe ?
- Rédaction des conventions : maîtrisez les clauses clés
- Quels moyens de contrôler l'effectivité des prestations dans un cadre international ?



Eric Lesprit



Grégoire de Vogüe

Avocats Associés
DELOITTE

12h15 Synergies financières intra-groupe : quelles nouvelles pratiques pour optimiser votre trésorerie ?

- Pourquoi se tourner vers une stratégie de financement intra-groupe plutôt que vers les acteurs traditionnels (banques, marchés) ?

- Prêts et avances intra-groupes : quelles règles suivre ?
- Centrales de trésorerie : quelles modalités utiliser en pratique ? (Centrale notionnelle et centrale physique)
- Où localiser la société pivot : en France ou à l'étranger ? Selon quels critères de choix ?
- Centrales de trésorerie : quelles règles suivre ?
- Quelles conventions envisageables en matière de financement intra-groupe ?
- Quelle documentation de ces transactions ?



Fabien Fontaine

Avocat Associé
PWC SOCIÉTÉ D'AVOCATS

13h15 Déjeuner

14h30 Mobilité des salariés au sein d'un groupe : quelles modalités choisir et comment éviter les risques ?

- Mise à disposition des salariés : quel est l'encadrement juridique ?
- Transfert / mutation : changement d'employeur définitif ?
- Délit de prêt de main-d'œuvre illicite : quelles évolutions ?
- Convention de transfert entre différentes sociétés : quelles règles suivre dans sa rédaction ?
- Personnel détaché : quelle solution concernant les délégations de décision, etc... (Rémunération des dirigeants)



Thomas Salomé

Avocat Associé
CAPSTAN

15h30 Conventions d'intégration fiscale : quels sont les nouveaux pièges à éviter et les précautions à prendre ?

- Quelle répartition de la charge d'impôt ?
- Les conceptions possibles, les clauses spécifiques
- Quels paramètres autres que fiscaux prendre en compte ?
- L'apport de la jurisprudence et l'état de la doctrine administrative
- Les problématiques posées par les sorties de groupe : indemnisation ou non, clauses de rendez-vous, la gestion des acomptes de l'exercice de sortie de groupe...
- Comment éviter le risque de requalification en subventions indirectes ?
- La formalisation de la convention



Eric Quentin

Avocat à la Cour - Associé
HOCHE SOCIÉTÉ D'AVOCATS

16h30 Café-Networking

16h45 Abus de biens sociaux et opérations intra-groupe : quelles situations à risque ? Quelles parades possibles ?

- Quels éléments constitutifs du délit d'ABS ?
 - Quels contours de l'ABS par abstention ?
 - L'intérêt à agir et la recevabilité des parties civiles
- Quelles sont les opérations admises ?
 - Avance de trésorerie
 - Conventions de mandat de service
 - Engagements de caution
 - Cessions d'actions
 - Facturation de prestations fictives
- Les pratiques en marge de l'ABS : la tentation de la délocalisation
- ABS : quel point de départ du délai de prescription ?
 - La compétence des juridictions françaises en matière pénale
 - Quelles spécificités de la procédure devant la juridiction d'instruction ?
 - Le recours à la qualification d'abus de confiance à défaut de celle d'abus de biens sociaux : comment y faire face ?
- Délinquance économique : quelle réalité pénale pour les groupes ?
- Quel nouveau mode de calcul du délai de prescription ? Une limitation du nombre des sanctions ?



Loïc Henriot

Avocat Associé
HENRIOT ASSOCIÉS

17h45 Clôture de la journée

POUR VOUS INSCRIRE SCANNEZ CE QR-CODE

ou rendez-vous sur le site www.efe.fr



Vous recevez cette information de la part de EFE.
Si vous ne souhaitez plus recevoir de sollicitations de la part d'EFE :
DPO - 18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris ou correctionbdd@abilways.com.

Rejoignez EFE sur LinkedIn



EFE - Edition Formation Entreprise

INFORMATIONS PRATIQUES

DATE ET LIEU DE LA CONFÉRENCE

Jeudi 27 novembre 2025

Paris ou à distance

Le lieu de la conférence vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la conférence

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

EFE - Département formation
18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris
serviceclient@abilways.com - www.efe.fr
Tél. : 01 85 53 27 11

RENSEIGNEMENTS PROGRAMME

Posez vos questions à Johanne Coutier

Tél. : 06 62 77 35 06 • jcoutier@efe.fr

PARTICIPATION (TVA 20 %)

1 095 € HT

**10 % HT de réduction pour toute inscription avant le
30/10/2025 (code REDUC10)**

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et les documents remis pendant la conférence.

les acteurs de
la compétence

Membre de la Fédération
Les acteurs de la Compétence

